



(2 postes à temps plein)

« contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du savoir sur le patrimoine immobilier estrien »

La région des Cantons-de-l'Est est reconnue pour sa richesse patrimoniale, legs d'un patrimoine sous influences américaines et britanniques. Nos villes et villages témoignent l'histoire du territoire à travers son patrimoine bâti. Bon nombre d'immeubles, de maisons, de bâtiments sont l'empreinte laissée par la présence d'Américains, loyalistes, Irlandais, Écossais, Abénakis et Canadiens français qui font partie intégrante de l'histoire de notre région. L'aménagement du territoire, l'architecture de nos maisons, nos ponts couverts, églises, granges, doivent être préservés dans les règles de l'art.

Dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), les MRC du Val-Saint-François, de Memphrémagog, de Coaticook, du Granit et des Sources ont travaillé un projet de mise en commun de deux ressources pour soutenir les MRC à contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du savoir sur le patrimoine immobilier estrien.

La MRC du Val-Saint-François est à la recherche de deux agents/agentes de développement en patrimoine immobilier pour former un duo d'expert-conseil pour outiller le milieu municipal, pour sensibiliser et informer les élus, le personnel municipal ainsi que la population des 5 MRC à l'importance du patrimoine immobilier des MRC.

Sommaire de l'emploi

Relevant du responsable du service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC du Val-Saint-François, les agents sont appelés à mettre en place des conditions favorables à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier pour cinq MRC situées dans la région de l'Estrie, soit la MRC de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog, des Sources et du Val Saint-François. En plus des tâches générales, chaque agent sera responsable des dossiers de deux ou trois MRC.

Principales responsabilités de chaque agent/agente :

- Agir comme personne-ressource, au sein de la MRC et des municipalités, et offrir des conseils spécialisés en patrimoine immobilier ;
- Favoriser le développement de l'expertise dans le domaine du patrimoine culturel immobilier et de l'aménagement du territoire ;
- Valoriser le patrimoine immobilier québécois et celui de son territoire d'attache ;
- Tenir des activités pour sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs de son milieu au patrimoine culturel ;
- Promouvoir les pratiques innovantes visant à favoriser la mise en valeur et la transmission du savoir sur le patrimoine immobilier ;
- Entretenir des liens avec le milieu municipal, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en matière de patrimoine immobilier ;
- Effectuer les redditions de comptes requises dans le cadre de l'entente conclue en vertu du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier ;
- Contribuer à la mise en place du réseau des agents de développement, patrimoine immobilier du Québec ;
- Assister aux formations organisées par le MCC et le MAMH, ou par un mandataire.

Le mandat de l'agent(e) peut aussi comprendre les fonctions suivant :

- Soutenir les MRC et les municipalités à l'intégration de mesures réglementaires visant la conservation du patrimoine bâti au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), ainsi qu'à la réglementation locale dont le Plan d'intégration et d'implantation architectural (PIIA), plan d'aménagement d'ensemble, etc.;
- Rédiger des règlements de citation ;
- Soutenir les projets de mise en valeur de secteurs patrimoniaux ciblés dans les SADD;
- Exercer une veille sur les programmes de financement et les promouvoir.
- Créer et partager des outils permettant l'acquisition et la diffusion de compétences en patrimoine immobilier (exemples : boîtes à outils, guides de bonnes pratiques, etc.);
- Soutenir les réalisations d'inventaires du patrimoine immobilier;
- Soutenir au besoin les propriétaires privés dans leurs projets de rénovations de bâtiments patrimoniaux;
- Effectuer toute autre tâche connexe qui lui est confiée par son supérieur immédiat dans le cadre de ses fonctions.

Exigences :

- Posséder un diplôme universitaire en aménagement du territoire, en urbanisme, architecture ou autres domaines connexes;
- Posséder des connaissances et/ou expériences pertinentes en patrimoine bâti, en histoire et/ou conservation du patrimoine sont des atouts;
- Excellente connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaissance des outils et logiciels de géomatique seraient un atout (Suite ESRI (ArcGis, ArcMap) et JMap);
- Expérience du monde municipal serait un atout
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture pour des déplacements fréquents sur les cinq territoires.

Qualité et aptitudes :

- Démontrer un esprit d'analyse et de synthèse développé;
- Facilité de communication tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Autonomie et polyvalence;
- Maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtrise satisfaisante de la langue anglaise tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Capacité à travailler en collaboration;
- Esprit d'initiative;
- Faire preuve d'adaptabilité et de rigueur

Conditions d'emploi :

- Emploi à temps plein, équivalent à 52 semaines à 35 heures par semaine, réparties du lundi au vendredi midi inclusivement;
- Salaire et avantages sociaux fixés selon les conditions salariales de la MRC du Val-Saint-François et selon la convention d'aide financière et les paramètres du programme;
- Politique de télétravail en vigueur;
- La période d'employabilité de l'agent ou de l'agente correspond à la période couverte par l'entente;
- L'agent sera à l'emploi de la MRC du Val-Saint-François et devra réaliser les mandats octroyés par les 5 MRC du regroupement.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur lettre de présentation, au plus tard le vendredi 6 septembre à 12 h, à l'attention de madame Karine Bonneville, responsable du service de l'aménagement et de l'urbanisme à la MRC du Val-Saint-François, avec la mention Agent(e) de développement, patrimoine immobilier, à reception@val-saint-francois.qc.ca